

7.4 - Impayés :

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

Contribution familiale- restauration - pension année scolaire 2025/2026

	Maternelle	Primaire	Collège		Lycée	
			6è - 5è	4è - 3è	Snde-1ère	Term-BTS
Contribution familiale (1)	290,00 €		426,00 €	545,00 €	653,00 €	739,00 €
Pension (1)			3 240 €		3 240 €	3 240 €
Repas forfait demi-pension (1)	667,00 €	700,00 €	753,00 €	764,00 €	770,00 €	Cafétéria
Repas	5,62 €	5,85 €	6,55 €	6,78 €	6,88 €	6,88 €
Garderie ou étude (2)	3,20 €/jour	2,40 €/étude	2,40 €/étude			
Garderie du matin	46 € par an		0,98 €/goûter			
Cotisation APEL (tarif 2023/24)	20 €/famille/an					

(1) Tarif annuel facturé sur 10 mensualités pour les collégiens et 9 mensualités pour les terminales et BTS.

(2) La garderie comprend le goûter.

Facturé en option arts plastiques au lycée 50 €/an.

(3) Pour les 6ème-5^{ème} possibilité 1 ou 2 nuits/sem 2550 €.